

# *La Loi et la Grâce*



*La loi seule nous parle du pardon de  
D.ieu.*

*Elle seule, proclame l'entière gratuité  
du salut.*

*Agénor Comte de Gasparin.*



Il est courant, dans les milieux chrétiens, d'opposer à la loi la grâce, la foi et l'amour. Cette opposition, plus ou moins radicale selon les milieux, peut aller jusqu'à l'incompatibilité absolue. Ce n'est pas nouveau. L'apôtre Paul déjà fut accusé d'encourager les hommes à pécher parce qu'il prêchait la grâce (Romains 3 : 5-8).

Au 2<sup>e</sup> siècle, Marcion, mort en 160, affirmait que l'Évangile, fondé sur l'amour, évacue définitivement la loi. Selon lui, le légalisme Juif avait altéré la foi chrétienne. L'Église assistait à une contamination de la grâce par la loi. Il voulut réformer le christianisme en démontrant, dans ses « Antithèses », que l'esprit de l'Ancien Testament était inconciliable avec celui du Nouveau. Pour être conséquent, il dut conclure que les deux Testaments devaient être attribués à des D.ieux différents. Inutile d'insister sur l'absurdité d'une telle conclusion ; elle est en désaccord formel avec le Nouveau Testament. Quand saint Paul affirme que toute Écriture est inspirée de D.ieu, c'est à l'Ancien Testament qu'il fait allusion, puisque le Nouveau n'était pas encore élaboré (2 Timothée 3 : 16).

Notre sujet revêt donc une importance extrême, non seulement parce qu'il conditionne en partie l'éthique chrétienne, mais parce qu'il implique une prise de position à l'égard de la Parole de D.ieu.

La loi fut donnée par l'intermédiaire de Moïse, dit l'apôtre Jean, la grâce et la vérité sont venues par Jésus-Christ. Jean 1 : 17. Convient-il de fonder sur cette affirmation une opposition entre la loi et la grâce ? Représentent-elles deux systèmes, non seulement différents, mais hétérogènes ? Le salut de D.ieu diffère-t-il fondamentalement selon qu'on le découvre à travers l'Ancien ou le Nouveau Testament ? Beaucoup pensent que la loi inspire une crainte dont nous sommes libérés par Jésus, en sorte que toute combinaison de la loi avec la grâce altère inévitablement et la loi et la grâce. De ce point de vue, tenir compte de la loi revient à sombrer dans le légalisme. C'est croire au salut par les œuvres dénoncé par saint Paul et par la Réforme et considéré — à juste titre — comme la perversion la plus subtile de la rédemption. Voilà l'interprétation dite antinomienne de l'Évangile dont nous allons examiner quelques aspects.

## TROIS OPPOSITIONS FAUSSES

### Loi et grâce

Tout le monde convient que la loi donnée par Moïse s'identifie avec l'Ancien Testament, souvent appelé « la loi et les prophètes », tandis que la grâce venue par Jésus-Christ est présentée par le Nouveau Testament. S'il y a hétérogénéité entre elles, il faut s'attendre à ne trouver que la loi dans l'Ancien Testament et que la grâce dans le Nouveau Testament. Est-ce le cas ? Tant s'en faut ! Quelques-unes des plus belles déclarations sur la grâce fleurissent dans l'Ancien Testament. Témoin, cette bénédiction pastorale souvent prononcée aujourd'hui : Que l'Éternel fasse luire sa face sur toi, et qu'il t'accorde sa grâce / Nombres 6 : 25.

De même, les textes les plus catégoriques sur l'obéissance indispensable figurent dans le Nouveau Testament. Telle cette affirmation de saint Paul : L'observation des commandements de D.ieu est tout. 1 Corinthiens 7 : 19. Ou encore : Ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui sont justes devant D.ieu, mais ce sont ceux qui la mettent en pratique qui seront justifiés. Romains 2 : 13.

### Loi et amour

Dans la même ligne de pensée, on oppose parfois à l'obéissance exigée sous l'Ancienne Alliance l'amour prescrit par Jésus. Or, il s'agit encore d'une erreur d'interprétation. Le résumé de la loi par l'amour appartient à l'Ancien Testament. Tu aimeras l'Éternel, ton D.ieu... (Deutéronome 6 : 5) est le commandement par excellence. Il résume et transcende tous les devoirs dus au Seigneur et particulièrement les quatre premières des dix paroles (Deutéronome 10 : 1-5). De même, l'amour du prochain est dûment exigé par D.ieu dans la loi de D.ieu transmise par Moïse (Lévitique 19 : 18). L'amour est une disposition de l'être en vertu de laquelle l'homme est intérieurement attentif aux besoins de l'autre. L'amour est l'accomplissement de la loi (Romains 13 : 10) dans une libération à l'égard de toute tutelle, puisque la pulsion, intériorisée, se confond avec l'être. Au lieu d'être prescrit de l'extérieur, le commandement part du dedans.



*Ne croyez pas que je sois venu pour abolir la loi ou les prophètes ; je suis venu non pour abolir, mais pour accomplir....*



On peut dès lors s'attendre à ne trouver aucune contradiction fondamentale entre les exigences des deux Alliances ou des deux Testaments. Effectivement, les dix commandements qui sont au cœur de la loi dans l'Ancien Testament se retrouvent explicitement, en principe ou en fait, dans le Nouveau Testament. Le lecteur attentif en prendra conscience en consultant les passages indiqués ci-après. Comparez :

# Entre ce qui est écrit du doigt de D.ieu sur les tables de la Loi, l'Ancien Testament et le Nouveau Testament.

Exode 20 : 3 Tu n'auras pas d'autres D.ieux devant ma face.

Matthieu 6 : 24 Nul ne peut servir deux maîtres. Car, ou il haïra l'un, et aimera l'autre ; ou il s'attachera à l'un, et méprisera l'autre. Vous ne pouvez servir D.ieu et Mamon.

Exode 20 : 4 Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.

5 Tu ne te prosterner point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, l'Éternel, ton D.ieu, je suis un D.ieu jaloux, qui punit l'iniquité des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent,

6 et qui fait miséricorde jusqu'en mille générations à ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements.

Jean 4 : 24 D.ieu est Esprit, et il faut que ceux qui l'adorent l'adorent en esprit et en vérité.

Exode 20 : 7 Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton D.ieu, en vain ; car l'Éternel ne laissera point impuni celui qui prendra son nom en vain.

Matthieu 6 : 9 Voici donc comment vous devez prier: Notre Père qui est aux cieux ! Que ton nom soit sanctifié ;

Exode 20 : 8 Souviens-toi du jour du repos, pour le sanctifier.

9 Tu travailleras six jours, et tu feras tout ton ouvrage.

10 Mais le septième jour est le jour du repos de l'Éternel, ton D.ieu : tu ne feras aucun ouvrage, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton serviteur, ni ta servante, ni ton bétail, ni l'étranger qui est dans tes portes.

11 Car en six jours l'Éternel a fait les cieux, la terre et la mer, et tout ce qui y est contenu, et il s'est reposé le septième jour : c'est pourquoi l'Éternel a béni le jour du repos et l'a sanctifié.

Matthieu 24 : 20 Priez pour que votre fuite n'arrive pas en hiver, ni un jour de Shabbat. *Voir Flavius Josèphe La Guerre des Juifs.*

Marc 2 : 27-28 Puis il leur dit : Le Shabbat a été fait pour l'homme, et non l'homme pour le Shabbat, de sorte que le fils de l'homme est maître même du Shabbat.



*...Car, je vous le dis en vérité, tant que le ciel et la terre ne passeront point, il ne disparaîtra pas de la loi un seul iota ou un seul trait de lettre, jusqu'à ce que tout soit arrivé.  
Matthieu 5: 17, 18.*



Notes et documentations :

Voir « Shabbat a été livré entre vos mains et non vous entre les mains de Shabbat ! » d'après la Loi orale (Talmud Yoma 85b). « l'homme est maître du Shabbat » (Talmud Yoma 85 b) Voir aussi Marie Vidal Le Juif Jésus et le Shabbat 1997 pages 79-80

Christ est l'auteur de la Loi, mais sa position était alors la nôtre : Philippiens 2:8 (2-7) et ayant paru comme un simple homme, (2-8) il s'est humilié lui-même, se rendant obéissant jusqu'à la mort, même jusqu'à la mort de la croix.

Hébreux 3, 4 Chaque maison est construite par quelqu'un, mais celui qui a construit toutes choses, c'est D.ieu.

Exode 20 : 12 Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent dans le pays que l'Éternel, ton D.ieu, te donne.

Éphésiens 6:2 Honore ton père et ta mère c'est le premier commandement avec une promesse, Exode 21 :17 Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.

Matthieu 15 : 4 . Car D.ieu a dit : Honore ton père et ta mère ; et : Celui qui maudira son père ou sa mère sera puni de mort.

Exode 20 : 13 Tu ne tueras point.

Matthieu 5 : 1 Vous avez entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne tueras point ; celui qui tuera mérite d'être puni par les juges.

22 Mais moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère mérite d'être puni par les juges ; que celui qui dira à son frère: Raca ! mérite d'être puni par le sanhédrin ; et que celui qui lui dira: Insensé ! mérite d'être puni par le feu de la géhenne.

23 Si donc tu présentes ton offrande à l'autel, et que là tu te souviennes que ton frère a quelque chose contre toi,

24 laisse là ton offrande devant l'autel, et va d'abord te réconcilier avec ton frère ; puis, viens présenter ton offrande.

25 Accorde-toi promptement avec ton adversaire, pendant que tu es en chemin avec lui, de peur qu'il ne te livre au juge, que le juge ne te livre à l'officier de justice, et que tu ne sois mis en prison.

26 Je te le dis en vérité, tu ne sortiras pas de là que tu n'aies payé le dernier quadrant.

Exode 20 : 14 Tu ne commettras point d'adultère.

15 Tu ne déroberas point.

16 Tu ne porteras point de faux témoignage contre ton prochain.

Marc 10 : 19 Tu connais les commandements : Tu ne commettras point d'adultère ; tu ne tueras point ; tu ne déroberas point ; tu ne diras point de faux témoignage ; tu ne feras tort à personne ; honore ton père et ta mère.

Exode 20 : 17 Tu ne convoiteras point la maison de ton prochain ; tu ne convoiteras point la femme de ton prochain, ni son serviteur, ni sa servante, ni son bœuf, ni son âne, ni aucune chose qui appartienne à ton prochain.

Marc 7 : 21 Car c'est du dedans, c'est du cœur des hommes, que sortent les mauvaises pensées, les adultères, les impudicités, les meurtres,

22 les vols, les cupidités, les méchancetés, la fraude, le dérèglement, le regard envieux, la calomnie, l'orgueil, la folie.

23 Toutes ces choses mauvaises sortent du dedans, et souillent l'homme.

Cf. Romains 13 : 9 En effet, les commandements : Tu ne commettras point d'adultère, tu ne tueras point, tu ne déroberas point, tu ne convoiteras point, et ceux qu'il peut encore y avoir, se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même.<sup>10</sup> L'amour ne fait point de mal au prochain : l'amour est donc l'accomplissement de la loi.

## **Loi et foi**

Il arrive que l'on mette en opposition la loi avec la foi. L'Ancien Testament enseignerait le salut par l'obéissance à la loi, tandis que le Nouveau Testament libérerait l'homme de la loi par la foi. Or, tandis qu'il se trouve au cœur de son explication la plus claire de la justification par la foi, saint Paul montre qu'il est en parfaite harmonie avec la conception d'Abraham et de David (Romains 4). Il affirme que l'ancêtre des croyants, Abraham, et le roi type du Christ, David, ont été justifiés par la foi et non par l'obéissance. Pourtant, ils vivaient sous l'Ancienne Alliance et obéissaient à la loi (Genèse 26 : 5 ; Psaume 19 : 8-15). De toute évidence, les couples « loi-grâce », « loi-amour », « loi-foi » présentent des notions distinctes, mais non contradictoires. Elles doivent au contraire s'interpénétrer, s'harmoniser dans une doctrine parfaitement homogène.

Ainsi, en disant que la loi fut donnée par Moïse et la grâce par Jésus, Jean n'oppose pas deux enseignements incompatibles ; la loi et la grâce, l'amour et la foi appartiennent aux deux alliances. Définir ces alliances par l'inclusion ou l'exclusion de l'une ou l'autre de ces données, c'est fausser le sens des Écritures. Disons-le clairement : d'après saint Paul lui-même, le Juif n'était sauvé que par la foi, en dépit de l'importance de la loi dans sa vie ; et le chrétien ne peut être sauvé sans l'obéissance aux commandements de Dieu, quel que soit le rôle décisif de la foi dans sa conception religieuse et dans sa vie. Jésus n'a pas prêché une religion nouvelle. Il n'est pas venu abolir la loi ou les prophètes (Matthieu 5 : 17). Il inaugure une époque de réformation (Hébreux 9 : 10), caractérisée par l'accomplissement de la loi et non par l'exclusion de la loi au profit de la foi ou de la grâce.

## L'accomplissement

Quand Jésus dit : Je suis venu accomplir la loi et les prophètes, il fait allusion à l'Ancien Testament tout entier. Les éléments rituels de l'Ancienne Alliance, « ombres des biens à venir », ont été accomplis par Jésus dans sa vie historique, dans sa mort et sa résurrection. Tout ce qui était typifié dans les rites a été réalisé parfaitement en Christ. Ces éléments rituels avaient été dictés en fonction des circonstances et en rapport avec les besoins spécifiques des Juifs. Ils étaient transitoires, véritables leçons de choses ou pédagogie concrète, jusqu'à une époque de réformation (Hébreux 9 : 9, 10). Leur accomplissement suppose un dépassement formel. Tout comme le fruit est un dépassement de la fleur et non son anéantissement !

Par contre, le décalogue placé par D.ieu au cœur de l'alliance et à l'intérieur de l'arche (Deutéronome 10 : 1-5), loin de typifier quelque événement temporel, exprime la volonté sainte de D.ieu. Son accomplissement n'appelle d'autre dépassement que l'approfondissement, l'intériorisation, la spiritualisation. Cet accomplissement est un perfectionnement de l'obéissance, ainsi que le démontre rigoureusement tout le sermon sur la montagne. Ce n'est pas une moindre exigence ou une justice au rabais; c'est la justice qui surpasse celle des scribes et des pharisiens.

La loi définit les principes qui régissent toute la création. Tout ce qui existe, dans tous les domaines, est sous-tendu par des règles précises. Rien ne peut y échapper. Même l'homme, créé à l'image de D.ieu, n'a que la liberté d'aimer D.ieu ou de s'aliéner sans lui sur la voie de la mort. Choix entre deux assujettissements (Romains 6 : 16). La liberté consiste à vivre conformément à la sagesse de D.ieu. La revendication d'autonomie sépare l'homme de D.ieu : c'est le péché par excellence. Le plus grand des hommes, Jésus-Christ, n'est grand que pour avoir obéi jusqu'à la mort de la croix (Philippiens 2 : 5-11). Bien qu'il fût Fils de D.ieu, et si étrange que cela puisse paraître, Jésus a dû apprendre l'obéissance dans la souffrance (Hébreux 5 : 7-10).

## UNE HISTOIRE SIGNIFIANTE

En dehors du Christ, tous les hommes sont pécheurs et privés de la gloire de D.ieu. Seuls, séparés de D.ieu, ils ne peuvent obéir. Ils sont esclaves du péché (Romains 7 : 14), comme les Israélites furent asservis en Égypte, et placés finalement sur une voie sans issue, coincés entre l'armée ennemie et la mer Rouge. Pas moyen de tricher, pas d'échappatoire. Le salut n'est pas dans la lutte ou dans une obéissance quelconque. Un miracle s'impose. D.ieu doit intervenir ou c'est la mort pour tous. Et D.ieu intervient. Il sauve. La mer s'ouvre, incompréhensible chemin entre deux murs de menaces. Telle est la grâce, surnaturelle puissance de D.ieu, transcendant nos lois connues par des lois inconnues de nous, pour nous arracher miséricordieusement à la mort et nous rendre à une vie nouvelle.



Anéantissons-nous donc la loi par la foi ? Loin de là ! Au contraire, nous confirmons la loi.

Romains 3 : 31.

Voilà tout le peuple au désert, sauvé par la grâce. Commence la marche libre, la joie, la vie. On marche vers la terre promise. Trois mois s'écoulent et l'on arrive

au pied du Sinaï. Là paraît une autre limite, une frontière d'un autre ordre, que le salut même n'a point effacé. D.ieu attend Moïse pour lui remettre la loi, les dix commandements.

« Israël est libre. Mais à quoi sert cette liberté ? Il est libre de quoi faire ? Libre de pécher ou d'obéir ? Libre d'aimer ou de haïr ? Libre de servir D.ieu ou de se moquer de lui ? Le Décalogue nous révèle le sens de la rédemption : libéré pour servir D.ieu. Ce que D.ieu donne à son peuple en l'arrachant à la maison de servitude, c'est la possibilité de lui obéir, c'est la grâce de pouvoir aimer... En Égypte, l'obéissance au Décalogue n'est pas difficile, mais impossible. Dans le désert, elle n'est pas facile, elle est possible... L'obéissance à D.ieu n'est donc jamais la condition du Salut, mais inversement c'est le Salut qui est la condition de l'obéissance. Le but n'est pas d'être sauvé et pour cela d'obéir, non, le but c'est d'obéir et le moyen pour cela c'est de croire en Celui qui nous a sauvés... Tout ordre de D.ieu quel qu'il soit n'est qu'une expression de ce qu'Il nous a donné dans sa grâce au jour de la sortie d'Égypte, le matin de Pâques. » — Roland de Pury, *Le Libérateur*, Paris 1945, p. 64, 65.

Israël a été « baptisé dans la mer » (1 Corinthiens 10 : 2), sauvé, gracié. Une autre vie commence, vie nouvelle en communion avec D.ieu, en harmonie avec sa volonté.

En vérité, le Nouveau Testament ne prêche jamais autre chose. Jésus accusait les Juifs d'anéantir le commandement de D.ieu par la tradition des hommes (Marc 7 : 5-9). Le ciel et la terre passeraient plus facilement qu'un trait de la loi vienne à tomber (Luc 16 : 17). Lui-même est venu pour l'accomplir, c'est-à-dire la combler, la porter à son parfait épanouissement en la faisant pénétrer partout.

## **MORALE DE L'ACTE ET MORALE DE L'ÊTRE**

Il appartenait à saint Paul de formuler cette pensée dans une théologie cohérente, opposant systématiquement la morale de l'acte (les œuvres) à la morale de l'être (obéissance de la foi, Romains 1 : 5). Les Juifs n'ont pas persévéré dans l'alliance de D.ieu (Hébreux 8 : 9); ils se sont trop souvent arrêtés à la morale de l'acte. D'où la nécessité d'une nouvelle alliance, où le Seigneur grave ses lois dans nos cœurs par le ministère du Christ et du Saint- Esprit (Hébreux 8 : 7-13).

La grâce, source de salut pour tous les hommes était annoncée rituellement par les lois sacerdotales données par Moïse. Elle a été manifestée en Jésus-Christ (Tite 3 : 11). Dans un premier temps, elle clame la miséricorde divine, son pardon qui efface nos transgressions (Psaume 51 : 3).

Dans un deuxième temps, elle nous enseigne à renoncer à l'impiété comme aux convoitises mondaines, et à vivre dans le siècle présent selon la sagesse, la justice et la piété (Tite 3 : 12, 13). David avait compris l'insuffisance du pardon. Le péché est une maladie mortelle dont il faut obtenir la guérison. O D.ieu ! Crée en moi un cœur pur, renouvelle en moi un esprit bien disposé. Psaume 51 : 12. Par la grâce, nous sommes en Christ de nouvelles créatures (2 Corinthiens 5 : 17), régénérées

par l'amour de D.ieu, enfin capables de refléter l'image de D.ieu et sa gloire dans nos caractères. C'est alors que la foi en Christ devient agissante par l'amour engendrant l'obéissance du cœur (Galates 5 : 5 ; Romains 6 : 17).

Dietrich Bonhoeffer, chrétien remarquable et théologien intéressant, a écrit un fort beau livre intitulé : « Le Prix de la Grâce ». Je lui emprunte quelques lignes en guise de conclusion. « La grâce à bon marché est l'ennemie mortelle de notre Ego lise... C'est la justification du péché et non du pécheur. Puisque la grâce fait tout toute seule, tout n'a qu'à rester comme avant... Me voilà dispensé de l'obéissance à Jésus par la grâce à bon marché qui se doit d'être l'ennemie la plus acharnée de l'obéissance, qui se doit de haïr et de mépriser la véritable obéissance. La grâce comme hypothèse c'est la grâce à bon marché ; la grâce comme résultat c'est la grâce qui coûte. » — Le Prix de la Grâce, Genève, 1962, p. 11-18.

Cette grâce qui coûte rend possible la vie en Christ. Mais si Christ vit en moi, son obéissance s'actualise en moi, non parce que j'en suis capable, mais parce que D.ieu le fait pour moi (1 Thessaloniens 5 : 24). Alors, mais alors seulement, la grâce et la loi deviennent merveilleusement complémentaires de deux aspects du caractère authentique de D.ieu.

*D'après Georges Stéveny 1979.*

[ACCUEIL](#)

[Sommaire](#)